

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Langlois pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill S-22, intitulé: «Loi constituant en corporation United Bank of Canada», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Prowse, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 12 octobre 1971, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'interpellation de l'honorable sénateur Forsey attirant l'attention du Sénat sur le fait que le gouvernement n'a pas fait certains versements requis en vertu de la *Loi sur les réserves provisoires de blé*, et que ladite loi n'apparaît pas dans les Statuts révisés du Canada 1970.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Prowse reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laird, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit chargé d'examiner et faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur White, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Aird attirant l'attention du Sénat sur les récentes activités du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères concernant la région du Pacifique,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Thompson attirant l'attention du Sénat sur le rapport rédigé pour le ministre responsable du logement intitulé: «Le Canada urbain: Ses problèmes et ses perspectives», déposé au Sénat le mardi 9 mars 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Desruisseaux, attirant l'attention du Sénat sur l'industrie du film,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Cameron, appuyé par l'honorable sénateur Boucher,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner le rapport d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1970, déposé au Sénat le lundi 5 avril 1971, et à faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.